

EXTRAIT DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2014

Au cours de sa séance du 24 septembre, le Conseil a notamment :

Délivrance d'autorisation d'exploiter

- Délivré à Mme Ai-Ran PERRUCHOUD une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *Nabi Sushi* sis au Chemin du Milieu 41 A à Martigny
- Délivré à M. Cai TAO une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *Yakito* sis à l'Avenue de la Fusion 2 à Martigny

Délivrance d'une autorisation occasionnelle d'exploiter

- Délivré au STREET HOCKEY CLUB MARTIGNY, par M. Yves ORSINGER, une autorisation occasionnelle d'exploiter au sens de l'art. 4 LHR, de septembre à mai pour l'exploitation d'un débit à l'occasion des rencontres sportives
- Délivré à M. Jean-Claude CONSTANTIN une autorisation occasionnelle d'exploiter au sens de l'art. 4 LHR, du 27 octobre au 24 décembre 2014, dans le cadre du marché de Noël à la Jardinerie Constantin, selon les dates et horaires suivants :
 - du lundi au vendredi de 08 h 00 à 18 h 00
 - le samedi de 08 h 00 à 17 h 00
- Délivré au Football Club Sion, une autorisation occasionnelle d'exploiter au sens de l'art. 4 LHR, pour le samedi 7 février 2015 pour la traditionnelle soirée de gala au CERM du FC Sion

- Délivré au Festival "Echoooes", par M. Gaël SCHWENDI, une autorisation occasionnelle d'exploiter au sens de l'art. 4 LHR, pour les 27 et 28 février 2015, pour l'organisation d'un festival au CERM

Ressources humaines

- Approuvé l'engagement de M. Nicolas HRDINA, 1981, en qualité de curateur auprès du Service intercommunal de la curatelle, avec entrée en fonction au 1^{er} novembre 2014

Constructions

Approuvé la demande suivante :

- HC Red Ice SA : installation de guichets préfabriqués, parcelle 3124 plan 4, Les Morasses, Rue du Forum 12, coord. 105170/571765